

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 10 août 2015 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Françoise Cormier
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Sont absents : André Picard et Daniel Leblanc

Est également présent, Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

256-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

R 257-2015

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 6 ET 23 JUILLET 2015

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du Conseil tenues les 6 et 23 juillet 2015 soient adoptés.

ADOPTÉ

R 258-2015

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2 du 5 août 2015, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 90 220,15 \$ et payés, tels qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des listes lot 3, lot 4, lot 5 et lot 6 du 5 août 2015, d'une somme de 212 152,10 \$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

259-2015

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 juillet 2015.

R 260-2015

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL

Le président d'assemblée permet une période de demandes verbales aux personnes présentes dans la salle.

R 261-2015

COUVERTURE « C-21 » - AVENANT À LA POLICE D'ASSURANCE DE LA MMQ

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de demander à notre courtier d'assurances la couverture concernant la Loi C-21 pour protéger la municipalité et ses officiers contre certaines poursuites en négligence criminelle, en défrayant les frais juridiques pour un coût estimé à environ à 1 000 \$ par année.

ADOPTÉ

R 262-2015

AVIS DE DÉMOLITION DU GARAGE MUNICIPAL À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'aviser la MMQ que le garage municipal, situé au 132-134, 12^e Rue à Crabtree, a été démoli le 30 avril 2015 afin que la couverture d'assurance soit ajustée en conséquence.

ADOPTÉ

R 263-2015

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'adhérer à la Chambre de Commerce du Grand Joliette pour l'exercice 2015-2016 au coût de 160 \$ (taxes en sus).

QUE monsieur Denis Laporte soit le délégué de la municipalité à la Chambre de Commerce du Grand Joliette.

ADOPTÉ

R 264-2015

CONTRAT POUR NETTOYAGE DES ÉGOUTS

ATTENDU QU'en 2012 la municipalité accordait le contrat de nettoyage des égouts par appel d'offres sur invitation à « ABC Environnement ».

ATTENDU QUE pour des contrats de moins de 25 000 \$ la municipalité peut procéder de gré à gré;

ATTENDU QUE la firme ABC Environnement offre de maintenir le même tarif qu'en 2012, soit de 6 884 \$, taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers, que le Conseil municipal accorde le mandat à ABC Environnement pour la somme de 6 884 \$ incluant les taxes, en 2015;

QUE les crédits disponibles soient pris à même les fonds disponibles dans le poste budgétaire 02-415-00-521-00.

ADOPTÉ

R 265-2015

DEMANDE AU CANADIEN NATIONAL (CN) POUR RÉFECTION DU PASSAGE À NIVEAU DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU l'état de dégradation avancée du passage à niveau situé sur le chemin de la Rivière-Rouge;

ATTENDU QUE l'entretien du passage à niveau du CN sur le chemin de la Rivière-Rouge relève du CN;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers de demander au CN de procéder avec diligence à la réfection du passage à niveau sur le chemin de la Rivière-Rouge;

ADOPTÉ

R 266-2015

MODIFICATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2015

ATTENDU QUE le 9 mars 2015 le Conseil adoptait la résolution R 085-205 décrétant certains travaux de voirie en 2015 pour la somme totale de 180 000 \$;

ATTENDU QUE le chemin Amyot ne figurait pas dans la liste des travaux autorisés;

ATTENDU QUE les travaux sur la 6^e Rue ont coûté moins cher que prévu;

ATTENDU QUE le chemin Amyot a été endommagé au printemps 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser des travaux sur le chemin Amyot estimé à 10 000 \$;

QUE les crédits disponibles soient pris à même les fonds disponibles dans le poste budgétaire 22-320-00-721.

ADOPTÉ

R 267-2015

MINI-CONGRÈS À L'INTENTION DES ÉLUS

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à faire les démarches, au nom du Conseil municipal, pour l'organisation d'un mini-congrès à l'intention des élus municipaux et des employés municipaux qui y seront convoqués, les 20 et 21 novembre 2015, et d'autoriser les dépenses qui s'y rattachent.

QUE les crédits disponibles soient pris à même les fonds disponibles dans le poste budgétaire 02-110-00-310-00.

ADOPTÉ

R 268-2015

ENTENTE POUR UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE EN CAS D'ÉVACUATION

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de la résidence du Manoir du boisé Crabtree au 196, 8^e Rue afin de permettre l'utilisation du Centre communautaire et culturel en cas d'évacuation d'urgence de la résidence;

ATTENDU QU'il y a lieu de permettre une telle entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers d'accepter que le Centre communautaire et culturel puisse être utilisé en cas d'évacuation d'urgence de la résidence Manoir du boisé Crabtree.

ADOPTÉ

R 269-2015

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 158

ATTENDU les accidents des derniers mois sur la Route 158;
ATTENDU QUE le Conseil municipal de Crabtree souhaite que le ministère des Transports du Québec s'assure de la sécurité des citoyens sur la Route 158;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers de demander au MTQ de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que la Route 158 devienne plus sécuritaire.

ADOPTÉ

R 270-2015

AUTORISATION D'EXTENSION DE LA DATE DE FIN DES TRAVAUX SUR LE LOT 4 737 547

ATTENDU QUE le 13 avril 2015 le Conseil adoptait la résolution R 128-2015 autorisant la vente du lot 4 737 547 à Raynald Coulombe et Johanne Sourdif;

ATTENDU QUE le contrat de vente signé le 11 mai 2015 signifiait que les acquéreurs avaient 18 mois pour terminer la construction d'une résidence;

ATTENDU QU'il y a lieu de permettre une extension du délai pour terminer les travaux de construction d'une résidence incluant le terrassement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Françoise Cormier et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser une extension au délai pour terminer les travaux de construction d'une résidence incluant les travaux de terrassement jusqu'au 1^{er} janvier 2017 pour le lot 4 737 547.

ADOPTÉ

R 271-2015

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR SURVEILLANCE DE RÉHABILITATION DES SOLS ET CARACTÉRISATION COMPLÉMENTAIRE AU 132, 12^E RUE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de Solmatech inc. du 7 août 2015, préparée par Frédéric Vadnais, géo. stag., chargé de projet - Environnement, pour la surveillance de réhabilitation environnementale des sols et la caractérisation complémentaire au 132, 12e Rue, et la disposition d'environ 180 tonnes de matériel contaminé, pour la somme totale estimée à 21 300 \$, excluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient puisés à même le surplus libre accumulé.

ADOPTÉ

R 272-2015

OFFRE DE SERVICE EN ARCHITECTURE – RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ARÉNA ROCH-LASALLE

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de services professionnels en architecture, excluant la surveillance de chantier, afin de réaliser le projet de réfection de la toiture de l'aréna Roch-LaSalle situé au 275, 1^{re} Avenue, le tout tel que décrit dans l'offre de service : #OS-15-040 du 7 juillet 2015, de Lachance et associée, architectes, préparée par Jean-Benoît Lachance pour la somme de 15 500 \$ excluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient puisés à même le fonds réservé de l'aréna au poste 59-152-11 qui lui sera remboursé par le règlement d'emprunt décrétant ces travaux lorsqu'il aura reçu toutes les approbations nécessaires.

ADOPTÉ

R 273-2015

AJOURNEMENT

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'ajourner la séance ordinaire au lundi 31 août 2015 à 19 h.

ADOPTÉ

La séance est levée à 19 h 45.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.